

Politique culturelle





Publiée en octobre 2019
par la Ville de Drummondville

Coordination
Service des communications

Rédaction
Service des arts, de la culture et de la bibliothèque
Réseau Les Arts et la Ville

En couverture
Les illusions de Faust, Rita Letendre, 1999.
Collection de la Ville de Drummondville

Table des matières

Mot du maire, Alexandre Cusson	4
Mot de la Commission	6
Membres de la Commission des arts et de la culture	8
Mise en contexte	12
Vision	13
Valeurs	14
Enjeux	16
Orientations	18



Mot du maire

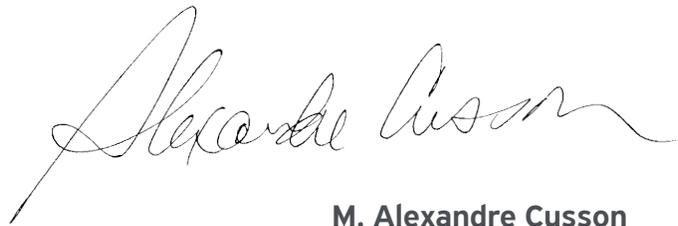
S'il n'y avait eu transmission de culture, Drummondville ne serait pas aussi vivante qu'elle l'est présentement. La culture et le partage de celle-ci entre les différents membres formant notre collectivité font vivre notre histoire, nous font rêver notre avenir. Si chaque Drummondilloise et Drummondvillois est unique à part entière, il n'en reste pas moins que nos réflexions et nos actions définissent ce que nous représentons.

À Drummondville, nous sommes fiers de mettre en place une panoplie d'initiatives visant à développer notre richesse collective. Toutes et tous ont accès et peuvent contribuer à cet univers culturel : nous croyons en chacune des initiatives venant de nos entreprises, de nos organismes et de la population drummondilloise. Nous les encourageons.

Étant des acteurs actifs au sein de notre communauté, les artistes, véritables passeurs culturels, apportent réflexion, audace et créativité à notre communauté en exprimant judicieusement, à l'aide de différents moyens, des réalités de celle-ci. Ainsi, l'importance de notre culture et de ses impacts est constamment démontrée, et les actions pour la favoriser, la soutenir et la mettre en valeur sont représentées comme étant des plus essentielles.

Il nous faut, en tant qu'organisation municipale, soutenir notre patrimoine culturel : c'est un véhicule de la pensée, parfois doux ou heureux, parfois plus sombre ou plus triste. La culture est représentative de l'humeur d'une société. On se projette au sein de cette culture, et l'art nous en apprend davantage sur nous-mêmes et sur la communauté que nous formons. Nous avons besoin de l'échappatoire qu'est l'art, de la beauté qu'il représente.

Citoyennes, citoyens, merci pour votre engagement au sein de notre municipalité. Nous souhaitons travailler en synergie avec les diverses parties prenantes formant Drummondville et sommes convaincus qu'avec l'élaboration de cette politique culturelle, nous arriverons à enrichir notre communauté.

A handwritten signature in black ink, reading 'Alexandre Cusson'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

M. Alexandre Cusson
Maire de Drummondville

Mot de la Commission

C'est avec un grand plaisir et beaucoup de fierté que nous vous présentons la Politique culturelle de la Ville de Drummondville.

Tout d'abord, nous ne pouvons passer sous silence la participation de l'ex-conseillère municipale Isabelle Marquis, qui fût présidente de cette commission, et sans qui le résultat de cette politique n'aurait pas été le même.

Il importe de souligner la place primordiale qu'occupent l'art et la culture dans l'univers drummondvillois. Ce rôle fondamental se perçoit, d'une part, par l'implication citoyenne à

les promouvoir, notamment lors de l'élaboration de cette politique, mais également par les initiatives du milieu qui par ses actions aide à transmettre et à éveiller la passion pour toute forme d'expression artistique.

Drummondville est, d'emblée, une ville accueillante où les citoyens venus de toute part du globe peuvent y retrouver un milieu de vie chaleureux. Les différents événements culturels organisés à Drummondville permettent donc à ces nouveaux résidents de bien s'intégrer et développer un sentiment d'appartenance envers leur ville d'adoption.

La vision et les valeurs transmises dans cette politique sont les fruits d'un travail de longue haleine, mené en ayant en tête une seule et même idée : rendre l'art et la culture accessibles à toutes les citoyennes et tous les citoyens. La démarche entourant sa réalisation a mobilisé des citoyens, des élus, des organismes et des artistes. Votre collaboration représente un atout essentiel pour permettre à la population de s'approprier ses principes directeurs.

Cette politique cherche aussi à favoriser participation des jeunes et des moins jeunes, dans un contexte où les différentes technologies

sont en pleine effervescence. Elle guidera les travaux de la Ville et du conseil municipal afin de faire avancer la cause culturelle à Drummondville. Plus important encore, elle propulsera le citoyen drummondvillois au centre de la vie culturelle et artistique.

Nous vous invitons et vous encourageons à l'utiliser et à la faire vivre au sein de vos institutions et de votre quotidien.

Les membres de la Commission des arts et de la culture

Découvrez les membres de la Commission aux pages suivantes. ►

Membres de la Commission des arts et de la culture

William Morales PRÉSIDENT
Conseiller municipal

Dominic Martin VICE-PRÉSIDENT
Conseiller municipal

Cathy Bernier
Conseillère municipale

Amada Aldama
*Représentante de l'école de musique
À la portée des sons*

Nancy Lussier
Représentante de la Maison Marie Rivier

Diane Pepin
*Représentante de l'Orchestre symphonique
de Drummondville*

Marie-Pierre Simoneau
*Représentante de la Maison des arts Desjardins
Drummondville*

Sylvie Savoie
Représentante des artistes

Martin Sénéchal
Représentant des artistes

Donald Héту
Représentant des citoyens

COLLABORATEURS

Véronique Tremblay
DIRECTRICE
*Service des arts, de la culture et
de la bibliothèque*

Hélène Vallières
CHEF DE DIVISION
*Service des arts, de la culture et
de la bibliothèque*

Lynda Roy
DIRECTRICE DE PROJET
Les Arts et la Ville

David Pepin
CHARGÉ DE PROJET ET RÉDACTEUR
Les Arts et la Ville

Paul Langlois
*Expert en gestion culturelle
municipale et consultant*





William Morales

*Conseiller municipal
Président de la Commission
des arts et de la culture*



Cathy Bernier

*Conseillère municipale
Membre de la Commission
des arts et de la culture*



Dominic Martin

*Conseiller municipal
Vice-président de la Commission
des arts et de la culture*



Nancy Lussier

Représentante de la Maison Marie Rivier



Donald Hétu

Représentant des citoyens



Amada Aldama

*Représentante de l'école de musique
À la portée des sons*



Diane Pepin

*Représentante de l'Orchestre
symphonique de Drummondville*



Martin Sénéchal

Représentant des artistes



Sylvie Savoie

Représentante des artistes

Marie-Pierre Simoneau

*Représentante de la Maison des
arts Desjardins Drummondville*

** ABSENTE SUR LA PHOTO*

Mise en contexte



La Ville de Drummondville souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens et la culture représente un judicieux moyen d'y parvenir. En effet, la Ville reconnaît la culture comme un facteur incontournable pour assurer la durabilité du développement des individus, de la société et de l'économie locale.

La politique culturelle constitue l'affirmation publique du rôle que la Ville de Drummondville entend jouer pour favoriser le développement culturel sur son territoire. Il s'agit aussi d'une invitation à travailler ensemble, en tant que communauté.

La culture étant l'affaire de tous, cette politique interpelle tout l'écosystème culturel drummondvillois et se fonde sur la multiplicité des partenariats et la diversité des secteurs d'intervention.

Drummondville est une ville audacieuse. Sa politique culturelle en est le reflet.

Vision

La Ville de Drummondville fait de la culture une dimension transversale indispensable à la réalisation de ses aspirations en matière de développement durable.

La planification stratégique de la Ville repose sur le progrès social, la protection de l'environnement et la croissance économique, trois piliers du développement durable. Or, la Ville reconnaît que ces dimensions – économique, sociale et environnementale – du développement durable ne peuvent à elles seules refléter toute la complexité de nos sociétés. La culture crée de solides passerelles avec les trois autres dimensions du développement, et elle est complémentaire de chacune d'elles.¹

De plus, le conseil municipal reconnaît la culture pour sa contribution propre et son apport particulier au développement et à l'épanouissement de la personne et des collectivités. Il considère que la culture, dans toute la diversité de ses expressions, invite à une plus grande ouverture d'esprit et permet l'accès à d'autres formes de pensée.

En ce sens, les artistes et les intervenants culturels, qu'ils soient professionnels ou amateurs, apportent une contribution dynamique et utile au quotidien des Drummondvillois et se posent souvent comme des agents de changement importants. Cependant, puisque la culture ne peut exister que dans l'échange et la relation avec l'autre, la Ville de Drummondville affirme le rôle tout aussi important que jouent les citoyens eux-mêmes, qui sont également des acteurs et des porteurs de culture.



À Drummondville, l'action culturelle municipale repose sur les valeurs suivantes :

DURABILITÉ

La culture constitue une dimension incontournable pour assurer la durabilité du développement de la collectivité drummondvilloise et la convivialité des communautés qui y vivent.

DÉMOCRATIE

La culture est un droit humain fondamental. L'accès et la participation à la culture sont essentiels à l'épanouissement individuel et collectif.

Vale

SENS DE LA COMMUNAUTÉ

La culture permet à une communauté d'exprimer pleinement son identité et de former le sentiment d'appartenance des citoyens envers celle-ci. De plus, la culture est un facteur de cohésion et d'inclusion sociales.

DIVERSITÉ

La culture façonne la personnalité de la collectivité de manière inédite. La diversité des expressions culturelles fait partie intégrante de cette originalité et, de ce fait, elle est valorisée et protégée par la Ville.

ENGAGEMENT

Drummondville adopte une attitude engagée et assume son rôle de leader et de facilitateur dans le développement culturel de son milieu. De plus, l'engagement et les initiatives des acteurs du milieu sont encouragés et soutenus.

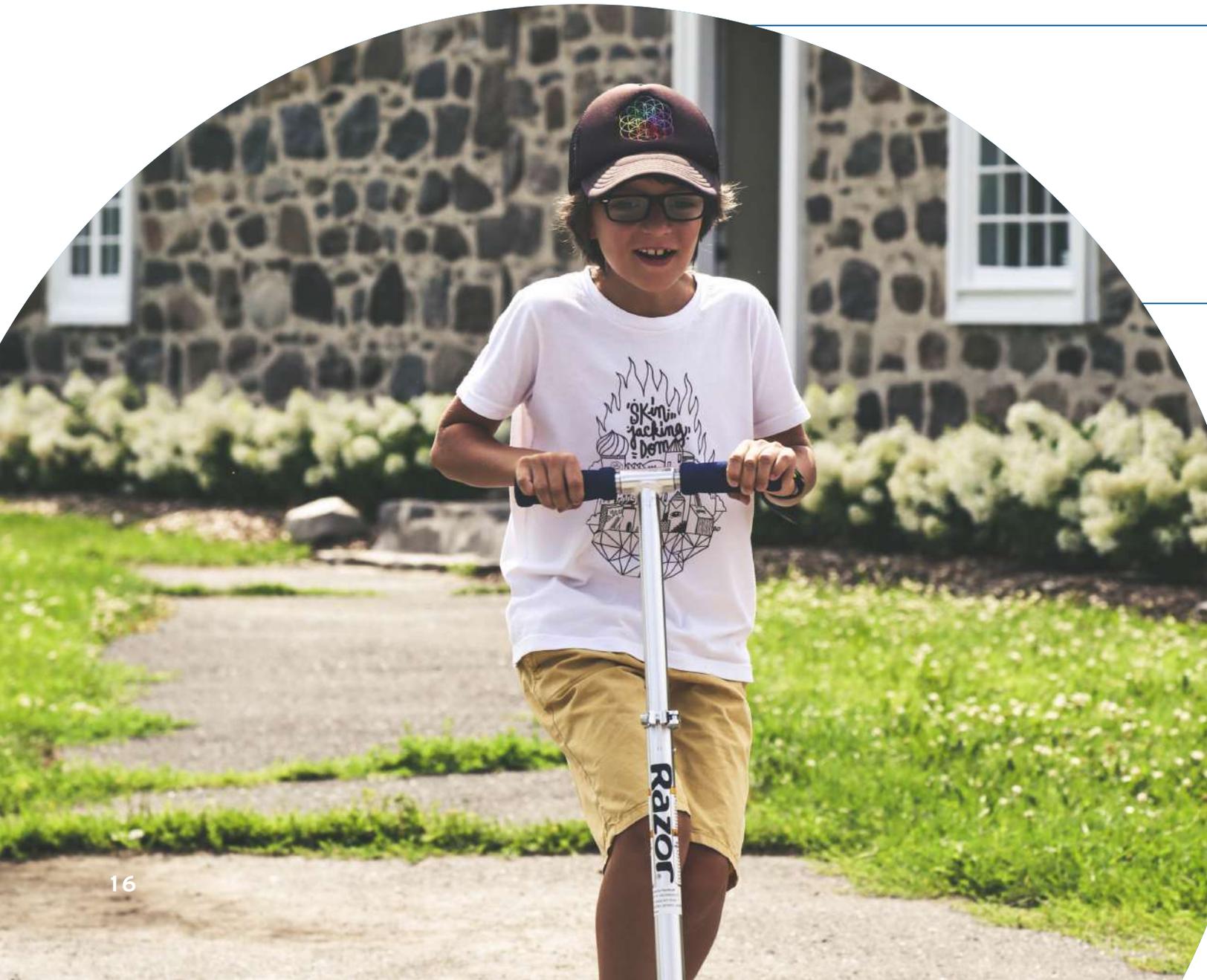
eurs

SYNERGIE

Le développement culturel est une responsabilité partagée par les différents services municipaux et l'ensemble de l'écosystème culturel², qui sont encouragés à travailler de manière synergique.

Enjeux

La politique culturelle de la Ville de Drummondville articule des principes et des engagements autour de certains enjeux particulièrement importants qu'elle identifie :



La **participation** culturelle des citoyens

Les citoyens sont au cœur de la vie culturelle. C'est à travers eux que la culture est intégrée, mais ils participent également à l'expression et à la circulation de la culture.

Le **décloisonnement** de l'action culturelle municipale

Puisqu'elle est une dimension transversale de la vie sociale, la culture est appelée à faire partie des préoccupations de tous les secteurs de l'action municipale.

Les nouveaux **partenariats**

La culture est une responsabilité commune; sa vitalité concerne l'ensemble de la collectivité. En ce sens, l'accroissement et la diversité des maillages structurants au sein de la société civile, de même qu'entre celle-ci et l'administration municipale, favorisent cette vitalité et l'originalité de la vie culturelle drummondvilloise.

Le **leadership** du Service des arts, de la culture et de la bibliothèque

Afin de se déployer dans toutes ses potentialités, la vie culturelle doit faire l'objet d'actions structurantes et innovantes mises en œuvre par une équipe organisée qui se montre à l'écoute de sa collectivité, qui fait preuve d'audace et qui possède la capacité d'accueillir aussi bien que de favoriser l'expansion des dynamiques culturelles diversifiées dans le milieu drummondvillois.



Orientations

1 Le citoyen, porteur et acteur de culture

La Ville favorise l'expression d'une citoyenneté active, où chacun a la possibilité de s'impliquer dans des pratiques culturelles et d'exercer ses capacités créatives. La participation active à la vie culturelle est rendue possible en assurant l'accès à la culture et à l'éducation culturelle à l'ensemble des citoyens, et ce, en tenant compte de leur diversité culturelle et sociale (et en accordant une attention particulière aux groupes marginalisés et vulnérables), mais aussi en ouvrant des espaces participatifs leur permettant d'exprimer leur spécificité culturelle et de prendre part à la construction de l'identité collective.

ENGAGEMENTS

- 1.1 Favoriser le développement de la citoyenneté culturelle : l'accès et la participation à la culture de tous les citoyens, dans toute leur diversité (culturelle, sociale, économique).

- 1.2 Profiter du potentiel que représente la Bibliothèque publique de Drummondville comme lieu phare de la manifestation de la citoyenneté culturelle. La bibliothèque : milieu de vie, espace d'expression, lieu de partage de la culture et du savoir.

- 1.3 Favoriser la médiation culturelle comme modèle d'action pour créer du liant dans la collectivité.



- 1.4** Offrir un milieu favorable à l'émergence d'espaces créatifs et participatifs ouverts à tous.
-
- 1.5** Renforcer la participation culturelle des jeunes.
-
- 1.6** Favoriser l'éducation culturelle, des tout-petits aux aînés.
-
- 1.7** Valoriser le patrimoine culturel en tant que vecteur de transmission des identités, facteur de continuité comme de transformation et moteur de vitalité.
-
- 1.8** Favoriser la représentation d'acteurs de tous les secteurs de même que de citoyens au sein d'instances démocratiques permanentes assurant le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation de la politique culturelle.

2

La création et la circulation de la culture



Les formes et les techniques de création culturelle ainsi que les moyens lui permettant de circuler sont multiples et en constante transformation. De même, la création n'est pas l'apanage d'un groupe, de certains citoyens ou de praticiens spécialisés seulement. Tout citoyen est encouragé à créer. Cependant, les artistes, les artisans et les créateurs professionnels ont un rôle essentiel à jouer pour assurer l'excellence de la culture drummondvilloise, sa reconnaissance – tant au sein de la collectivité qu'à l'extérieur de celle-ci – ainsi que la durabilité de la vie culturelle. En cela, leur pratique doit être soutenue. Il en est de même des organismes et des institutions contribuant à la circulation des arts et de la culture. Leur rôle est essentiel et doit aussi être soutenu. Or, la circulation emprunte aujourd'hui une multiplicité de voies qu'il convient de reconnaître également.

ENGAGEMENTS

- 2.1** Soutenir et accompagner les actions des pépinières créatives que sont les organismes culturels et communautaires ainsi que les créateurs professionnels, et favoriser la concertation de ces acteurs.

- 2.2** Valoriser et soutenir les pratiques amateurs et le loisir culturel.

- 2.3** Valoriser et soutenir la création artistique d'excellence.

- 2.4** Favoriser un accès démocratique à des lieux de création et de diffusion.

- 2.5** Mettre à contribution le potentiel que représente la Maison des arts Desjardins Drummondville comme pôle majeur de diffusion culturelle dans sa communauté.

- 2.6** Mettre en place des conditions favorables au déploiement du numérique comme moyen de création et de circulation de la culture.

3

La culture, moteur de la vitalité de Drummondville

La culture est un puissant facteur d'innovation et de dynamisme et sa prise en compte est déterminante afin de créer une économie intégrée qui corresponde aux valeurs et aux principes du développement durable. La créativité permet à la collectivité d'être plus résiliente et de trouver des solutions originales aux difficultés qu'elle rencontre. De plus, la culture forge l'identité et accroît le sentiment d'appartenance des citoyens envers leur communauté. Elle permet de faire rayonner la ville en son cœur, mais aussi au-delà de ses limites. La culture rassemble les citoyens et fait de Drummondville une municipalité vibrante.

ENGAGEMENTS

- 3.1** Promouvoir la culture comme facteur d'attractivité et de qualité de vie.

- 3.2** Favoriser les maillages entre le milieu des affaires et celui de la culture.

- 3.3** Documenter et reconnaître la contribution des acteurs culturels à l'économie locale.

- 3.4** Favoriser une meilleure concertation entre les secteurs du tourisme et de la culture, ainsi qu'entre les différents intervenants culturels.

3.5 Favoriser la création de lieux et d'événements culturels rassembleurs.

3.6 Promouvoir la culture comme facteur de rayonnement de la Ville.





4 La culture, au cœur des saines habitudes de vie des personnes, des familles et de la communauté

La culture fait partie des saines habitudes de vie, au même titre que la pratique d'activités physiques et la saine alimentation. Elle est un facteur d'épanouissement et de mieux-être individuel et collectif. Elle contribue au maintien ou au recouvrement de la santé. De plus, elle renforce le tissu social en permettant la rencontre des citoyens entre eux, en favorisant le contact avec la diversité et en brisant l'isolement.

ENGAGEMENTS

- 4.1 Promouvoir la culture comme facteur de santé individuel et collectif.

- 4.2 Favoriser l'établissement de maillages entre les milieux communautaire, de la santé et celui de la culture, dans le but d'améliorer la santé globale des Drummondvillois.

- 4.3 Initier et soutenir les initiatives permettant d'animer les espaces publics afin de créer un milieu dynamique qui favorise les rencontres et qui brise les barrières et l'isolement.

5

L'aménagement culturel du territoire



Le territoire drummondvillois est intimement lié à l'identité de la collectivité. De même, le territoire de la ville est façonné par les pratiques culturelles des Drummondvillois. En ce sens, la planification de l'aménagement tient compte de la dimension culturelle pour assurer le développement d'un milieu de vie qui est en adéquation avec les aspirations des citoyens.

ENGAGEMENTS

- 5.1** Assurer la prise en compte de la culture et du design urbain dans le façonnement des milieux de vie et dans le développement urbain.
-
- 5.2** Considérer le paysage, tant urbain que rural, dans les projets de développement ou de transformation des milieux de vie et du territoire.
-
- 5.3** Évaluer l'impact culturel des projets d'aménagement.
-
- 5.4** Valoriser la qualité architecturale du cadre bâti et la préservation du patrimoine immobilier, et ce, afin d'assurer la durabilité des milieux de vie.
-
- 5.5** Promouvoir le développement et la préservation de l'art public tout en favorisant la sensibilisation des citoyens à l'art et à la beauté.
-
- 5.6** Favoriser la participation active des citoyens à la planification urbaine ainsi que dans les processus de développement urbain et de transformation du territoire.





drummondville.ca

